

DÉROULEMENT DE LA FORMATION A LA CATÉGORIE « A2 » DU PERMIS DE CONDUIRE

Les enjeux de la formation à la conduite

La dimension sociale de l'usage de la motocyclette, au même titre que l'automobile, se développe fortement. Au-delà du plaisir de conduire et des loisirs, il devient aussi un outil pratique de déplacement pour les études, le travail, etc.

Les conducteurs de motocyclettes sont largement sur-exposés pour ce qui est du risque routier.

L'effort de renforcement de l'éducation et de la formation à la conduite de ce type de véhicule doit donc être poursuivi.

L'objectif général de la formation est d'amener tout conducteur à la maîtrise de compétences en termes de savoirs, savoir-être, savoir-faire, et savoir-devenir.

Apprendre à conduire une motocyclette est une démarche éducative exigeante et ce livret va vous guider dans votre progression avec l'aide de votre formateur, enseignant diplômé de la sécurité routière.

Le déroulement de la formation

La conduite d'une motocyclette présente de réelles spécificités qu'il faut être en mesure de maîtriser correctement.

Ce programme se veut une vue d'ensemble, aussi exhaustive que possible, des compétences théoriques et pratiques qu'un conducteur de motocyclette responsable et autonome doit acquérir pour ne pas mettre sa sécurité et celle des autres en danger.

Au travers de ce programme, avec l'aide de votre formateur, vous allez apprendre et comprendre les règles du code de la route (notamment celles qui concernent plus spécifiquement le type de véhicule que vous apprenez à conduire) mais aussi apprendre et comprendre le rôle de l'équipement du motard, les moyens de maîtriser la conduite d'une motocyclette à allure faible et soutenue, la nécessité de partager la route en bonne intelligence avec les autres usagers et d'adopter des comportements de conduite citoyens et responsables, la nécessité de la prise de conscience des risques et des limites propres à sa conduite et à celle des autres conducteurs.

Ce programme vous permet également de pratiquer l'auto-évaluation de vos analyses, décisions, actions et choix de conduite.

Votre formateur est à vos côtés pour vous guider et vous conseiller.

Afin de disposer de repères, quatre grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition des compétences indispensables pour la conduite d'une motocyclette.

Ces grilles détaillent, pour chaque sous-compétence associée, les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

Pour chaque sous-compétence associée, des évaluations mises en place par votre formateur, qui vous en précisera les critères et les conditions de réussite, sont prévues. Il vous sera possible ainsi de mesurer votre réussite ou d'apprécier les éléments à faire progresser.

De plus, pour chacune des sous-compétences associées qui impliquent la conscience que vous aurez de vos capacités, de vos motivations et de vos limites, des auto-évaluations sont à votre disposition au sein de chacune des quatre grilles.

Lorsque l'ensemble des compétences requises sera validé, votre formateur pourra alors vous présenter aux épreuves du permis de conduire.



Comment se déroule l'examen ?

L'épreuve pratique de l'examen du permis de conduire de la catégorie A2 comporte deux phases :

- la première : hors circulation ;
- la seconde : en circulation.

Ces deux phases de l'épreuve pratique sont évaluées par un expert : l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

L'évaluation de l'expert est basée sur des textes réglementaires et instructions précises qui en fixent les modalités.

L'épreuve hors circulation constitue une admissibilité pour l'épreuve en circulation.

L'objectif de cette épreuve est d'évaluer le niveau des savoirs et savoir-faire que vous avez acquis : code de la route, sécurité et signalisation routières, équilibre et stabilité, connaissance et emploi des accessoires et commandes du véhicule, freinage, etc.

L'objectif de l'épreuve en circulation est d'évaluer le niveau des connaissances, des compétences techniques et comportementales que vous avez acquises pour circuler en toute sécurité.

Cette épreuve se déroule dans un environnement varié où le candidat doit notamment :

- emprunter des routes droites, négocier des virages ;
- changer de direction, franchir des intersections, utiliser des voies d'accélération et de décélération ;
- réaliser un parcours empruntant des voies à caractère urbain, routier et/ou autoroutier ;
- dépasser et croiser des véhicules ;
- quitter un emplacement de stationnement, repartir après un arrêt ;
- prendre les précautions nécessaires avant de descendre du véhicule.

L'expert réalise un bilan des compétences nécessaires et fondamentales devant être acquises pour une conduite en sécurité, car la conduite est un acte difficile qui engage une responsabilité forte.

L'expert s'attache à valoriser vos acquis comportementaux plutôt que vos faiblesses. Il réalise ainsi un inventaire des points positifs et des points négatifs restitués par rapport à une compétence donnée.

À l'issue de l'épreuve, l'expert retranscrit de façon formelle ce bilan de compétences dans une grille d'évaluation.

Conditions de passage

- L'examen théorique : l'élève après avoir obtenu le niveau suffisant et après consultation de l'auto-école, réserve sa place d'examen théorique auprès d'un centre d'examen agréée. Nous pouvons l'aider à effectuer la démarche. Pour obtenir l'examen théorique, l'élève doit avoir un résultat minimum de 35 bonnes réponses sur 40.

- L'examen pratique : l'élève après avoir obtenu le niveau suffisant est présenté à l'épreuve du plateau. L'auto-école réserve une place d'examen sur la plateforme « permisdeconduire.gouv.fr ». Le jour de l'examen, l'élève et le moniteur se rendent sur le centre d'examen de Béziers, l'élève en moto et le moniteur l'accompagne en voiture.

L'élève doit être obligatoirement muni de sa pièce d'identité.

Le plateau est décomposé en 3 épreuves : la poussette, le lent et le rapide.

Durant ces 3 épreuves, l'examineur évaluera 6 manœuvres :

- déplacer la moto sans l'aide du moteur
- déplacer la moto à allure réduite sans passager
- effectuer un freinage d'urgence
- déplacer la moto à allure réduite avec passager
- effectuer un slalom
- effectuer un évitement.

L'examen se déroule sur une piste de 130 mètres de long sur 6 mètres de large. Les critères de notation sont les suivants : A, B ou C. Pour obtenir l'examen, le candidat doit avoir obtenu un minimum de 4A et 1B. Il aura deux essais si nécessaire. La chute étant éliminatoire, elle ne permet pas un deuxième essai.

Une fois l'examen du plateau obtenu, le candidat effectue des leçons de circulation. Une fois le niveau suffisant, le candidat est présenté à l'épreuve du permis. L'auto-école réserve une place d'examen sur la plateforme « permisdeconduire.gouv.fr ». Le jour de l'examen, l'élève et le moniteur se rendent sur le centre d'examen de Béziers, l'élève en moto et le moniteur l'accompagne en voiture.

L'élève doit être obligatoirement muni de sa pièce d'identité.

L'examen pratique est d'une durée de 40 minutes, durant laquelle le candidat devra effectuer un parcours en et hors agglomération. Avant le départ, le candidat a 5 points de vérification à effectuer en présence de l'inspecteur :

- l'homologation du casque
- casque à la bonne taille et bien attaché
- extinction des voyants moteurs
- vérification des feux
- vérification de la fixation et réglages des rétroviseurs

Pendant le parcours, il aura à effectuer une manœuvre de stationnement. Il sera demandé au candidat d'avoir une conduite rationnelle, économique et courtoise envers les autres usagers et de respecter les limitations de vitesse applicable aux jeunes conducteurs.

Pour un résultat favorable, le candidat devra obtenir un minimum de 17 points sur 27. La chute étant éliminatoire.

Bilan des compétences	Niveaux d'appréciation					Autonomie conscience du risque		
	E	0	1	2	3			
Connaître et maîtriser son véhicule								
Savoir s'équiper et s'installer								
Savoir se positionner sur le véhicule en circulation, connaître et utiliser les commandes								
Appréhender la route								
Prendre l'information								
Adapter son allure aux circonstances								
Appliquer la réglementation								
Partager la route avec les autres usagers								
Communiquer avec les autres usagers						0	0	0
Partager la chaussée						0,5	0,5	0,5
Maintenir les espaces de sécurité						1	1	1
	Sous-totaux							
Courtoisie								
						+1		
Total général								

*** tous les documents descriptifs sont mis à disposition du public dans une porte vue à l'entrée des deux agences**